

Un spécialiste! à votre portée

De plus en plus de propriétaires se rendent compte que le confort et l'efficacité énergétique commencent par l'isolation des murs de fondation au sous-sol. De plus, les changements de température font de la condensation qui peut endommager les matériaux de la maison.

• Isolation des fondations de l'intérieur ou de l'extérieur?

Du point de vue technique, l'isolation effectuée de l'extérieur est dans la plupart des cas préférable. Toutefois, il est souvent nécessaire d'isoler de l'intérieur pour des raisons économiques et pratiques.

• Intérieur

La plupart de propriétaires optent pour des méthodes d'isolation traditionnelles en utilisant des matériaux isolants tels les matelas en fibre de verre ou les panneaux d'isolant rigide ou une combinaison de ces deux matériaux, puisqu'ils peuvent généralement effectuer le travail eux-mêmes. Descendre l'isolant jusqu'à 12 pouces du sol, sauf si le gel du sol descend plus bas, dans le but de permettre une aération du mur et éviter ainsi que l'humidité des fondations s'accumule.

D'autres choisissent une technique moins connue, plus dispendieuse mais plus efficace, soit l'isolant de polyuréthane giclé. Ce travail doit obligatoirement être réalisé par un spécialiste du domaine puisqu'il nécessite un équipement hautement spécialisé approuvé par le fabricant de l'isolant.

Prendre note que les panneaux d'isolant rigide et le polyuréthane giclé sont des produits inflammables et dégagent des gaz toxiques en cas d'incendie. Pour cette raison, il doit être recouvert d'un matériau ignifuge (comme le gypse) afin de retarder les flammes d'atteindre les matériaux qu'il protège.

• Extérieur

Après l'excavation des fondations jusqu'à l'empatement, il est suggéré d'utiliser un isolant rigide de type 4 d'une épaisseur minimale de 50 mm (2 po) sur toute la hauteur du mur et sur le dessus de la semelle. Il est nécessaire de protéger l'isolant des rayons du soleil. L'utilisation d'une membrane hydrofuge et un remblai granulaire de première qualité vont assurer des fondations sèches.

Cette façon de faire comporte toutefois des inconvénients puisqu'il faudra défaire l'aménagement paysager, recouvrir l'isolant hors-sol et dépenser des sommes assez considérables.



AVEC **RINO THERRIEN,**
technologue en génie civil



Tél. : 418 297-4576
www.structuralrt.ca

Inspection pré-achat
Conception de plan
Service d'estimation à la
pige pour entrepreneur
en construction



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC